

RAPPORT DE MISSION

**Objet : RECEPTION PROVISOIRE ET DE VISITE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES**



Période : Du 28 février au 04 mars 2018

Théodore MANINGA
Ingénieur génie Civil

1 - CONTEXT

Dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour une paix durable et la cohésion sociale, le PNUD réalise des projets de réhabilitation et d'équipement de postes de sécurité. Ainsi, quatre (04) bâtiments, et un système d'hydraulique villageoise ont été réhabilités au poste frontalier de Prollo dans le département de Tabou. Le poste a aussi bénéficié d'équipements mobiliers pour l'ensemble des corps de sécurités présents sur les lieux.

Aussi, dans sa mission de restauration de la confiance entre les populations et les forces de sécurité, le PBF 2 /PNUD a réhabilité la compagnie de gendarmerie de Gagnoa.

Les prestataires commis à ces deux projets notamment les entreprises PEB DPCI pour Prollo et KEGBE SARL pour Gagnoa, ont informé le PNUD de la fin des travaux qui doivent être provisoirement réceptionnés conformément aux clauses des contrats.

Il est aussi prévu des travaux d'infrastructure de base dans la localité de Bangolo dans la région du Guémon en vue du renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec l'appui du Groupe MAGIC SYSTEM. Un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est lancé à cet effet et, conformément aux clauses du DAO, une visite de site est impérative.

C'est dans ce contexte global qu'une mission s'est rendue du 28 février au 04 mars 2018 pour procéder aux réceptions provisoires des chantiers de Gagnoa et de Prollo et faire la visite de site des travaux de Bangolo.

2 - OBJECTIF GENERAL

- Procéder à la réception provisoire des travaux de réhabilitation et d'équipement du poste frontalier de Prollo dans le département de Tabou et la compagnie de gendarmerie de Gagnoa ;
- Procéder à la visite de site des travaux de Bangolo.

3 - OBJECTIF SPECIFIQUES

- Rencontrer les bénéficiaires des projets;
- Visiter les chantiers pour s'assurer de la bonne qualité des travaux ;
- Vérifier la conformité des équipements par rapport au cahier des charges ;
- Procéder à la réception des chantiers de Gagnoa et de Prollo;
- Visiter le site des travaux de Bangolo.

4 - RESULTATS ATTENDUS

Pour les réceptions :

- Le PNUD et tous les bénéficiaires sont assurés de la bonne mise en œuvre des travaux et de la bonne qualité des équipements fournis ;
- Des solutions sont trouvées aux éventuelles insuffisances constatés;
- Des PV de réception sont délivrés.

Pour la visite de site :

- Les conditions de travail sont connues des prestataires pour une meilleure offre ;
- Une attestation de visite est remise à chaque soumissionnaire présent.

5 - PARTICIPANTS

- M. Théodore MANINGA, Ingénieur génie civil
- Colonel Major AKA BAOUELI, Commandement supérieur de la Gendarmerie
- Jean-Martial BOUAZO, chauffeur

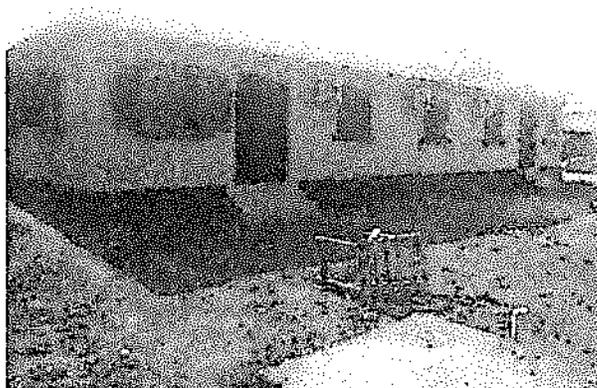
6 - LIEU ET DATE

La mission s'est déroulée dans les localités de Gagnoa, Prolo (Tabou) et Bangolo du **28 février au 04 mars 2018** et les activités suivantes ont été menées:

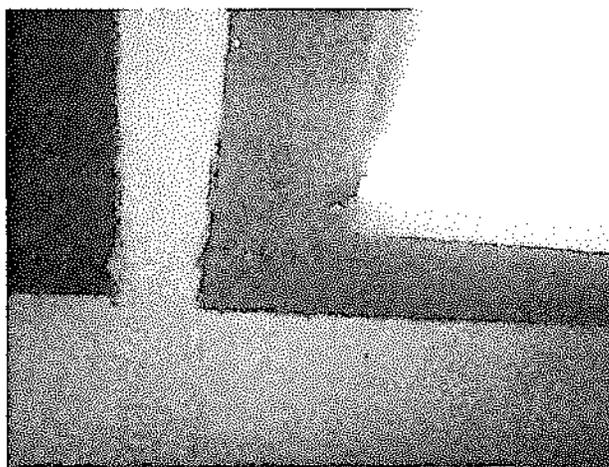
Tableau des activités menées

Date	Activité
Mercredi 28 février 2018	Voyage Abidjan – Gagnoa Nuit à Gagnoa
Jeudi 1 ^{er} mars 2018	<i>Compagnie de gendarmerie de Gagnoa</i> <ul style="list-style-type: none">- Séance de travail avec le commandant de compagnie en présence du Colonel Major AKA Bahouéli représentant le commandement supérieur de la gendarmerie nationale. La séance a porté sur une revue du cahier des charges, la visite des travaux réalisés et la procédure de réception.- Visite des travaux des travaux réalisés en vue de leur réception provisoire. Nous avons passé en revue tous les corps d'état mentionnés dans les devis de chaque bâtiment concerné par le projet. A l'issue de cette visite, nous avons noté : <ul style="list-style-type: none">• des malfaçons notamment des portes et fenêtres non conformes, des tuyaux d'évacuation de plomberie mal posés etc.• des râteliers trop grands pour les dimensions du local d'armes ;• etc. Au vue de malfaçons et non-conformité de certains travaux, la réception a été prononcée avec réserves et l'entreprise s'est engagée à apporter les corrections dans un délai de 02 semaines à compter de la date de réception provisoire.

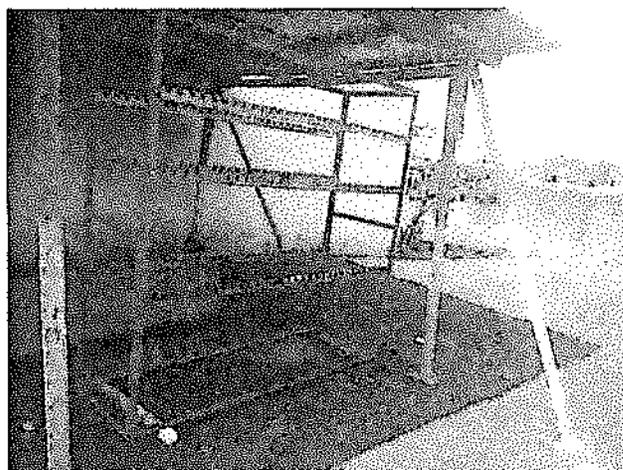
Images de la Compagnie de gendarmerie de Gagnoa



Vue d'ensemble de compagnie réhabilitée



Cadre de fenêtre non conforme



Râtelier non conforme

Voyage Gagnoa - Tabou
Nuit à Tabou

Vendredi 02 mars
2018

Tabou

- Séance de travail avec le commissaire de police de Tabou. Il a été question de faire un point des travaux réalisés et proposer une clé de répartition des équipements mobiliers fournis.

Voyage Tabou --Prollo

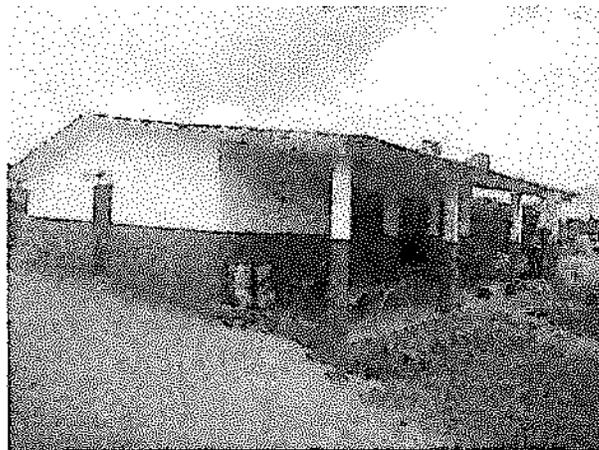
- Réception provisoire des travaux et des équipements du poste frontalier de Prollo.

Après un tour de chantier avec les responsables de service de tous le corps de sécurité présents notamment l'adjoint au commissaire de police de Tabou, nous avons noté que les travaux et les équipements fournis sont conformes au cahier des charges. Aucune malfaçon ou insuffisance majeure n'a été constaté.

Par conséquent, nous avons prononcé la réception provisoire des travaux sans réserve.

Un procès-verbal a été dressé et signé par chacune des parties présentes.

Images du poste frontalier de prolo



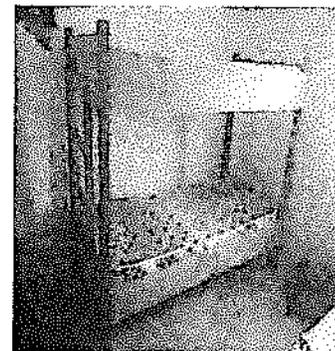
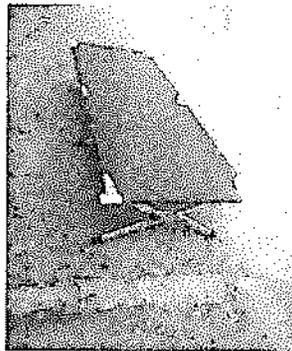
Bureaux police de Prollo réhabilités



Un des logements des Douane de Prollo réhabilités



La pompe d'hydraulique villageoise du poste frontalier de Prolo réhabilitée



Echantillons d'équipements fournis

Voyage Prolo – Tabou

Nuit à Tabou

Samedi 03 mars
2018

Voyage Tabou – Bangolo

- Visite de site des travaux de construction d'une clôture et d'une cantine à Bangolo

La visite n'a pu se réaliser. En effet, suite à des modifications apportées, le Dossier d'Appels d'Offres (DAO), n'a pu être publié à temps.

Une nouvelle date sera proposée dans le DAO et la visite sera reprogrammée.

Nuit à Bangolo

Samedi 03 mars
2018

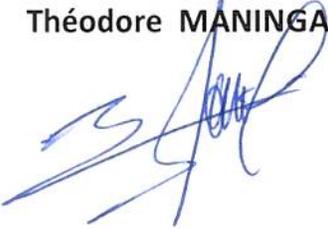
Voyage Bangolo - Abidjan

Fin de mission

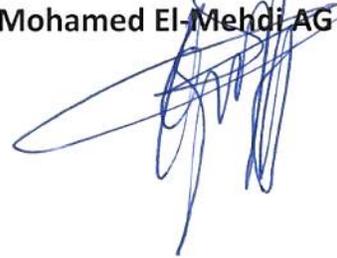
Conclusion

La mission de réception des travaux et de visite de site s'est effectivement déroulée du 28 février au 04 mars. Sur deux chantiers prévus, seuls les travaux de Prolo ont fait l'objet de réception provisoire sans réserve. Des réserves ont été posées sur le chantier de Gagnoa et l'entreprise à charge s'est engagée à apporter les corrections dans délai de 02 semaines.

TDR élaborés par
L'ingénieur en Génie Civil
Théodore MANINGA



Visé par
Le Conseiller Technique Principal
Mohamed El-Mehdi AG RHISSA



REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE
COMMANDEMENT SUPERIEUR
DE LA GENDARMERIE NATIONALE
GROUPEMENT DE COMMANDEMENT
ET DES SERVICES
N° **EE- -0928** CSG/GCS

Abidjan, le **23 FEV. 2018**

ORDRE DE MISSION

LE COMMANDANT SUPERIEUR DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Donne ordre : AU COLONEL-MAJOR AKA BAHOUELI

Unité : CHEF DU BUREAU LOGISTIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Accompagné de : SEUL

De se rendre à : GAGNOA

Itinéraire : ABIDJAN- GAGNOA - ABIDJAN

Objet de la mission : RECEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA COMPAGNIE DE GAGNOA

Moyen de transport : VEHICULE DOTATION

Date de départ : MERCREDI 28 FEVRIER 2018

Date de retour : SAMEDI 03 MARS 2018

Imputation budgétaire : CATG

LE GENERAL DE DIVISION KOUAKOU KOUADIO NICOLAS,
COMMANDANT SUPERIEUR DE LA GENDARMERIE NATIONALE


PRO-CENTRAL DE BRIGADE
EQUIPE Alexandre Apalo
Commandant Supérieur en Second
de la Gendarmerie Nationale